



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
1. Introduction.....	3
Objectifs	3
Application.....	3
Engagements de Verkor	3
2. PRÉSERVATION DE LA PLANÈTE ET PRÉVENTION DES RISQUES.....	4
Prévention des risques industriels	4
Politique de prévention des accidents majeurs	4
Prévention des risques chimiques	5
Sobriété dans l'utilisation des ressources.....	5
Electricité bas-carbone.....	5
Efficacité des ressources	6
Recyclage	6
Gestion de l'eau	6
Protection des sols.....	6
Biodiversité et protection des écosystèmes.....	6
3. RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	7
Sécurité	7
Engagement en matière des droits de l'Homme.....	8
Liberté d'association	8
Droits des travailleurs, développement des personnes et des talents	8
Diversité, égalité et insertion.....	8
Santé et bien être.....	9
Droit des peuples autochtones et des communautés locales.....	9
4. Gouvernance/Intégrité des entreprises.....	9
Lutte contre la corruption	9
Gouvernance et éthique.....	10
5. Approvisionnement responsable et relocalisation de la chaîne de valeur	10
6. Implémentation.....	11
Signaler les violations	11
Structure de gouvernance.....	11
7. Amélioration continue.....	12
8. Politiques associées et à venir.....	12

1. INTRODUCTION

Objectifs

Le développement durable est au cœur de la mission de Verkor, pour faire de l'Europe un acteur mondial de premier plan de la production de batteries bas-carbone dans les secteurs du stockage d'énergie et des transports.

Verkor estime que la durabilité d'une entreprise commence par son système de valeurs. Ainsi, Verkor ouvre la voie grâce à des batteries durables pour une transition énergétique responsable, conformément à sa mission initiale de réhumaniser, décarboner et relocaliser la chaîne de valeur des batteries. La mission de Verkor est soutenue par ses quatre valeurs fondamentales (contribution, communication, esprit d'équipe et objectif) qui sont communiquées à l'ensemble de l'entreprise et également lors de l'intégration des employés.

Verkor a ainsi structuré son modèle d'entreprise de manière à soutenir une approche durable et responsable du cycle de vie des batteries sur l'ensemble de ses activités.

La politique RSE de Verkor (la "politique") sert de cadre pour garantir le fait que Verkor opère d'une manière éthique, durable sur le plan environnemental et aussi de manière socialement responsable. Elle fournit un ensemble de principes directeurs pour ses opérations et ses partenaires commerciaux afin de soutenir le travail en vue d'atteindre les objectifs de durabilité de Verkor.

Application

Cette politique s'applique à tous les employés, fournisseurs et partenaires commerciaux de Verkor liés aux activités de l'entreprise. L'entreprise vise à collaborer avec tous ses partenaires afin d'identifier, d'éviter, de réduire et de compenser tout impact négatif sur l'environnement et les personnes dans le cadre de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement, et à préserver les ressources.

Pour que les mesures soient rapides et efficaces, Verkor attend de tous ses fournisseurs qu'ils se conforment aux normes établies par la loi applicable. En outre, Verkor exige de ses fournisseurs qu'ils adoptent des principes de durabilité dans leurs opérations et que leur chaîne d'approvisionnement soit au minimum conforme aux lignes directrices spécifiées dans les politiques de Verkor, incluant cette politique, la politique en matière de droits de l'homme, la politique de lutte contre la corruption et le code de conduite des fournisseurs.

Cette politique a été approuvée par la direction générale et élaborée en consultation avec des experts tiers. Elle est communiquée aux partenaires extérieurs par le biais du site web et en interne (dans les secteurs clés de l'entreprise ou lors de présentations à l'ensemble des employés). Elle doit être lue conjointement avec le code de conduite des fournisseurs, la politique des droits de l'homme, la politique de lutte contre la corruption de Verkor et d'autres politiques pertinentes de Verkor.

Engagements de Verkor

Le changement climatique représente le plus grand défi pour notre génération. Pour le relever, nous devons adopter des pratiques qui minimisent l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Les véhicules électriques offrent une alternative essentielle aux véhicules à énergie fossile existants pour réduire radicalement les émissions de carbone dans le secteur des transports. S'appuyant sur la dynamique politique, la transformation de l'industrie et la prise de conscience des consommateurs, le mouvement en faveur des véhicules électriques est aujourd'hui en plein essor et a créé une demande sans précédent de cellules de batteries à haute performance en Europe, où l'offre nationale n'a pas encore répondu à la demande nationale.

Dans ce contexte, Vekor mène une approche ambitieuse de fabrication de cellules de batteries qui associe l'expertise technique à un engagement fort en faveur des principes du développement durable, ce qui permet d'alimenter la production de cellules de batteries tout en promouvant les engagements en matière de développement durable.

Vekor et son équipe sont motivés par la volonté de créer un impact positif grâce à une approche respectueuse des ressources qui place les personnes et l'éthique au premier plan. À ce titre, Vekor est fière que les membres de son équipe soient issus de divers milieux universitaires et industriels couvrant les aspects scientifiques, sociaux et juridiques de la conduite responsable des affaires et qu'ils portent les valeurs, les attitudes et les comportements en matière de durabilité qui guident Vekor.

Cette politique décrit l'engagement de Vekor à faire du développement durable le moteur de ses opérations et de ses décisions.

2. PRÉSERVATION DE LA PLANÈTE ET PRÉVENTION DES RISQUES

Pour respecter ses engagements, Vekor met en œuvre des systèmes visant à garantir la conformité avec les lois, réglementations et permis environnementaux applicables. La protection de l'environnement est une responsabilité collective et Vekor collabore avec les écosystèmes locaux de partenaires pour atteindre les objectifs communs. Les engagements environnementaux de Vekor sont conformes aux normes nationales et internationales, notamment les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales, le règlement de l'UE sur les batteries, le manuel de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais, la directive de l'UE sur le devoir de diligence en matière de développement durable et la loi française sur le devoir de vigilance.

Prévention des risques industriels

Vekor installe et compare les meilleures technologies existantes pour surveiller les risques industriels, en particulier les risques chimiques et d'incendie des cellules et des batteries et limiter au maximum l'impact sur la santé, la sécurité, l'environnement et la continuité de l'activité.

- Systèmes de détection et de protection très sensibles contre les incendies dans tous les locaux
- Systèmes de détection et de protection automatiques sur les cellules dans les zones de formation
- Détections de gaz
- Maintenance préventive des installations
- Organisation opérationnelle en situations d'urgence et en commun avec les services d'urgences
- Traiter et surveiller les rejets aux niveaux les plus stricts
- Audit régulier par des organismes indépendants et des assureurs.

Politique de prévention des accidents majeurs

L'usine de Dunkerque est identifiée comme un site SEVESO de seuil haut selon la réglementation environnementale française. Cette politique garantit aux parties prenantes locales et à la communauté environnante un environnement sûr, y compris le respect des exigences applicables en matière de risques industriels. Les installations et les équipements sont conçus, construits, exploités et entretenus conformément à l'état de l'art, en vue de prévenir les accidents majeurs impliquant des substances ou des mélanges dangereux et de limiter leurs conséquences pour la population et l'environnement. Les moyens sont dimensionnés par rapport aux risques d'accidents majeurs identifiés dans l'étude de dangers.

La protection de l'environnement et la prévention des risques technologiques sont au premier plan des préoccupations de Vekor.

À ce titre, les moyens et les ressources nécessaires pour appliquer et faire respecter rigoureusement notre système de gestion de la sécurité (SGS) sont mis en place.

L'engagement de Vekor prend plusieurs formes :

- Analyser et traiter préventivement les risques technologiques générés par les activités et les réduire autant que possible à la source,
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue en utilisant et en diffusant les retours d'expérience internes et externes et analyser systématiquement les dysfonctionnements afin de pouvoir réagir sans délai et éviter les accidents majeurs,
- Communiquer de manière transparente pour favoriser un climat de confiance avec les partenaires (clients, fournisseurs, administrations, autorités locales, riverains, etc.), et mettre en place des moyens de communication immédiate en cas d'événement accidentel ayant ou susceptible d'avoir un impact sur l'environnement des sites,
- Tester régulièrement et améliorer en permanence les plans d'intervention ("Plan d'Opération Interne") et les procédures de gestion de crise, ainsi que la capacité des équipes à y faire face,
- L'efficacité du système et la mise en œuvre de la politique de prévention des accidents majeurs (PPAM) seront réalisées par des audits qui porteront sur l'application du système de gestion de la sécurité (SGS) ainsi que sur les moyens de reporting qui sont présentés dans la revue de direction.

Cette politique est mise à la disposition des autorités, soumise à l'avis du comité social et économique et communiquée aux employés. Vekor s'assure que le niveau de maîtrise des risques est maintenu. Cette politique est mise à jour et revue périodiquement et au minimum : avant la mise en service d'une nouvelle installation, avant la mise en œuvre de changements importants et à la suite d'un accident majeur.

Prévention des risques chimiques

Les équipes de Vekor cherchent constamment à limiter l'utilisation de produits chimiques dangereux par les moyens suivants :

- Suivre et anticiper les évolutions réglementaires
- Automatiser les processus et utiliser des boucles fermées pour éviter tout contact avec des produits dangereux
- Étudier les processus de R&D utilisant des produits chimiques moins dangereux pour les futurs produits (aller vers la substitution de toutes les substances CMR)
- Contrôler l'exposition des employés afin de limiter les risques chimiques.

Sobriété dans l'utilisation des ressources

Pour réaliser son ambition et maintenir sa position en tant que producteur durable de batteries, Vekor vise à réduire continuellement sa consommation de ressources au niveau le plus bas possible. Pour atteindre cet objectif, l'entreprise a mis en place des actions dans le cadre de son processus décisionnel interne, telles que l'intégration de critères de durabilité dans la matrice de sélection des fournisseurs et dans les décisions relatives à l'approvisionnement en matières premières. Des plateformes numériques sont mises en place pour contrôler chaque étape de la production, de la conception à la fabrication. Une plateforme dédiée à la traçabilité et à l'analyse des données est mise en place pour identifier les goulets d'étranglement/anomalies spécifiques au cours de la production et les minimiser grâce à des informations exploitables.

Electricité bas-carbone

Les choix énergétiques de Vekor pour ses propres activités sont essentiels. L'entreprise évalue systématiquement ses sources d'énergie et s'engage à optimiser et à réduire l'utilisation de l'énergie et à intégrer des sources d'énergie à faible contenu en carbone dans son approvisionnement énergétique.

En tant que fabricant de batteries à faible contenu en carbone, Vekor contribue à réduire les émissions de carbone tout au long de son cycle de vie. L'entreprise reconnaît les impacts environnementaux causés par les activités d'extraction et de raffinage en amont, en plus de l'énergie et des déchets générés en aval. C'est

pourquoi Verkor a fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour ses activités et sa chaîne d'approvisionnement, conformément à sa stratégie de réduction de l'empreinte carbone.

Efficacité des ressources

Grâce à ses innovations numériques, Verkor vise à optimiser en permanence l'énergie et les matériaux utilisés pour fabriquer ses cellules. Verkor reconnaît que la diminution de la consommation d'énergie ou de matériaux se traduit par une réduction de l'impact sur les personnes et l'environnement. Le contrôle en temps réel des solutions numériques de Verkor augmente l'efficacité et la performance du processus de fabrication, réduisant ainsi la production de déchets et préservant les ressources.

Recyclage

Verkor reconnaît que les impacts environnementaux et sociétaux de l'extraction des matières premières sont importants, en particulier pour les métaux des batteries. Grâce à son approche innovante de la gestion et du recyclage des déchets, Verkor entend valoriser les déchets produits par ses activités. Verkor développe des méthodes pour réduire les déchets de production, maximiser le recyclage et réintégrer le contenu recyclé dans le processus de production. Verkor s'engage à respecter les objectifs de recyclage du règlement européen sur les batteries et vise à dépasser les exigences réglementaires lorsqu'il s'agit de maximiser le contenu recyclé.

Gestion de l'eau

Verkor s'engage à préserver et à protéger les ressources en eau, reconnaissant leur importance vitale pour la santé humaine et les écosystèmes. Verkor s'efforce de minimiser la consommation d'eau en utilisant des processus de production moins gourmands en eau, en réutilisant et en recyclant efficacement l'eau, et en utilisant un traitement approprié et efficace des eaux usées après avoir minimisé les rejets. À titre d'exemple, Verkor a choisi des systèmes de refroidissement à faible consommation d'eau (tours de refroidissement à air plutôt qu'à eau) dans son usine de Dunkerque afin de réduire considérablement la consommation d'eau locale.

Dégradation des sols

Verkor comprend l'importance de la qualité des sols pour la biodiversité et la santé des communautés locales. Verkor respecte les réglementations locales et nationales en matière d'élimination et de déversement des déchets liquides et solides ainsi que des rejets atmosphériques et s'efforce de réduire ses émissions (air, eau, déchets). Les mesures mises en place pour protéger la biodiversité, les ressources en eau et les autres ressources naturelles contribuent à la protection de la santé des sols.

Par exemple, Verkor limite strictement la quantité de terre apportée pour les besoins de ses sites, en donnant la priorité à l'utilisation de la terre in situ. Toutes les zones de stockage et d'utilisation sont parfaitement étanches pour éviter la pollution des sols. La qualité des eaux souterraines est contrôlée pour garantir l'absence de contamination.

Enfin, un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence est établi pour définir les activités et les procédures à mettre en œuvre pour l'intervention planifiée afin de prévenir les situations d'urgence en cas de déversement accidentel pendant les phases de construction et d'exploitation du projet, ou pour minimiser les dommages potentiels qui pourraient survenir en cas d'urgence.

Biodiversité et dégradation des écosystèmes

Verkor s'engage à préserver les écosystèmes et à minimiser les impacts sur la biodiversité. L'entreprise cherche à protéger les écosystèmes et à respecter les zones protégées liées à ses activités en collaborant

avec les parties prenantes locales. Pour tous ces projets, Verkor applique le principe EVITER/REDUIRE/COMPENSER conformément à la réglementation.

Un plan de gestion de la biodiversité décrit les mesures à mettre en place pour prévenir ou minimiser l'impact sur la biodiversité. Un inventaire de la biodiversité a été réalisé par une partie tierce afin d'évaluer la biodiversité inaltérée et les caractéristiques des écosystèmes, et des indicateurs, inclus dans l'étude d'impact environnemental, ont été définis pour les périodes de construction et d'exploitation. Les espèces envahissantes sont surveillées pendant le projet.

3. RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le respect des droits de l'homme est au cœur des engagements de Verkor. Verkor a ainsi structuré son modèle d'entreprise pour soutenir une chaîne de valeur locale et fournir une approche durable du cycle de vie de ses batteries qui respecte strictement les droits de l'homme dans toutes ses opérations. Verkor s'engage à respecter toutes les responsabilités fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption en promouvant une culture d'intégrité.

Les engagements de Verkor en matière de droits sociaux, économiques et humains sont conformes aux déclarations internationales et aux cadres de bonnes pratiques, notamment la Charte internationale des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les normes de performance de l'IFC et les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Le périmètre des risques et des engagements couverts est conforme à la réglementation de l'UE sur les batteries et à la directive de l'UE sur le devoir de diligence en matière de développement durable des entreprises.

Cette section de la politique met l'accent sur la responsabilité sociale de Verkor, y compris son devoir de garantir un environnement de travail sain et sûr.

Sécurité

Lors de l'élaboration et de la mise à jour de sa stratégie en matière de santé et de sécurité, Verkor suit les recommandations de l'Organisation internationale du travail et le droit du travail français. Verkor place la sécurité au premier rang de ses priorités et cherche à améliorer en permanence les conditions de santé et de sécurité afin d'atteindre son objectif de zéro accident.

Pour atteindre ses objectifs ambitieux de manière efficace et sûre, l'entreprise déploie une culture de la sécurité et de la prévention. Cette culture de la sécurité est alimentée par les contributions de la communauté Verkor à travers un processus participatif qui comprend :

- Éliminer les dangers et réduire les risques pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail
- L'évaluation des risques
- Combattre les risques à la source
- Adapter le travail aux personnes
- Prendre en compte les évolutions techniques
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui est moins dangereux
- Planifier la prévention en intégrant la technologie, l'organisation du travail et les conditions de travail, les relations sociales et l'environnement
- Donner la priorité aux mesures de protection collective et n'utiliser les équipements de protection individuelle qu'en complément de la protection collective si celle-ci s'avère insuffisante
- Donner des instructions appropriées aux salariés, c'est-à-dire les former et les informer afin qu'ils soient conscients des risques et des mesures de prévention :
 - Formation de tous les employés dès le premier jour
 - Taux élevé d'employés formés à la santé et à la sécurité au travail
 - Formation de tous les cadres
 - Intégration de la sécurité dans l'organisation des équipes (réunions, tableaux de bord)

- Digitalisation pour promouvoir le management visuel
- Système de collecte, de traitement et de retour d'information sur les accidents évités de justesse et les situations dangereuses (bottom up).

Engagement en matière des droits de l'Homme

La politique de Vekor en matière de droits de l'homme décrit plus en détail l'engagement de Vekor à respecter tous les droits de l'homme et les pratiques de travail responsables, y compris des engagements spécifiques pour certains risques liés aux droits de l'homme. La présente politique Sustainability doit être lue et interprétée à la lumière de la politique de Vekor en matière de droits de l'homme. Vekor interdit le recours au travail des enfants dans ses propres activités et ne tolère pas le recours au travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement. Vekor exige de ses fournisseurs et de ses sous-traitants qu'ils démontrent qu'ils respectent la législation nationale du travail et qu'ils veillent à ce que l'ensemble de leur personnel ait l'âge minimum requis. Conformément à la convention de l'OIT sur l'âge minimum, Vekor n'emploiera aucune personne âgée de moins de 15 ans pour des travaux généraux, ni aucune personne âgée de moins de 18 ans pour des travaux dangereux. Vekor interdit également toute forme de travail forcé dans ses propres activités et dans sa chaîne d'approvisionnement. Vekor respecte la convention de l'OIT sur le travail forcé.

Liberté d'association

Vekor respecte le droit de ses employés à adhérer à des syndicats, à des associations ou à d'autres formes d'autonomisation des travailleurs, ou à en créer, sans crainte de discrimination ou de représailles. Vekor respecte le principe de la négociation collective pour préserver les conditions de travail, les salaires et les avantages complémentaires. Vekor s'engage à négocier de bonne foi avec les représentants afin de favoriser un environnement de travail productif et harmonieux.

Droits des travailleurs, développement des personnes et des talents

L'atout le plus précieux de Vekor est son capital humain. L'ambition de Vekor n'est pas seulement d'être le meilleur producteur de batteries, mais aussi un employeur responsable et équitable qui met clairement l'accent sur le bien-être des employés, la diversité et l'égalité des chances, l'engagement et les opportunités économiques. Les principaux engagements dans ce domaine sont les suivants :

- Favoriser l'engagement
- Considérer les talents comme un avantage compétitif
- Contribuer au développement des personnes et à la croissance des talents
- Utiliser l'information, la consultation et la participation pour inclure les équipes dans le développement de l'entreprise.
- Analyser l'impact social de l'entreprise.

Diversité, égalité et insertion

L'équipe de Vekor est internationale depuis le début. L'équipe pluridisciplinaire de Vekor rassemble des talents du monde entier pour construire un projet innovant à l'échelle européenne. La diversité et l'inclusion sont des facteurs clés de succès pour l'entreprise et des valeurs fondamentales qu'elle continuera à promouvoir à l'avenir. Cette approche s'accompagne également de défis que l'entreprise s'engage à relever par le biais des valeurs et de la culture d'entreprise suivantes :

- Défendre les valeurs de Vekor afin qu'elles soient effectivement appliquées dans toutes les opérations
- Établir des barèmes de rémunération transparents et les évaluer régulièrement
- Traiter tout le monde de manière égale, avec respect et gentillesse, à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation

- Une tolérance zéro à l'égard de toute forme de discrimination
- Être proactif dans l'inclusion des minorités / personnes défavorisées, y compris en travaillant avec les autorités locales
- Favoriser cette diversité par des actions dédiées. Verkor a mis en place un comité afin de favoriser une culture de travail respectueuse et inclusive.

Santé et bien être

Un environnement de travail sain et sûr passe également par l'amélioration des conditions de travail. Verkor promeut le bien-être physique et mental de ses employés en leur garantissant l'accès à des soins de santé appropriés, en favorisant des relations humaines positives sur le lieu de travail et en encourageant le développement professionnel. Verkor reconnaît qu'avec la mise en place des Gigafactories en Europe, l'accès à des talents sera la clé de sa réussite. Verkor s'engage à prendre soin des membres de son équipe et de la communauté au sens large et met en place les actions suivantes :

- Maintenir et optimiser les conditions de travail pour tous les employés de Verkor
- Éliminer les dangers et réduire les risques pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail
- Promouvoir la flexibilité pour permettre à chaque employé d'adapter ses conditions de travail à ses propres besoins
- Respecter la vie privée de chacun et veiller à ce qu'il n'y ait pas de comportement intrusif ou autre comportement inapproprié
- S'assurer que les projets satisfont les attentes des salariés
- Être vigilant et proactif pour prévenir et remédier au harcèlement, à l'isolement et à la surcharge de travail.

Droit des peuples autochtones et des communautés locales

Verkor s'engage à respecter les droits des communautés locales et des peuples autochtones, notamment à des conditions de vie décentes, à l'éducation, à l'emploi, aux activités sociales et au droit au consentement libre, préalable et éclairé (CLPÉ) pour les développements qui les affectent et les terres sur lesquelles ils vivent, en accordant une attention particulière à la présence de groupes vulnérables. Verkor reconnaît et respecte la diversité, les cultures, les coutumes et les valeurs des populations et des communautés où elle opère et où sa chaîne d'approvisionnement peut avoir un impact, et prend en compte leurs besoins, leurs préoccupations et leurs aspirations en ce qui concerne leur patrimoine et leurs traditions. Verkor s'engage ainsi à collaborer avec les fournisseurs et les parties prenantes locales pour promouvoir les droits des communautés et des populations autochtones dans sa chaîne d'approvisionnement.

4. GOUVERNANCE/INTEGRITE DES ENTREPRISES

Lutte contre la corruption

La durabilité des entreprises passe par la promotion d'une culture de l'honnêteté et de l'intégrité. La politique de Verkor en matière de lutte contre la corruption et les abus de position dominante détaille l'engagement de Verkor à respecter toutes les lois et réglementations anti-corruption applicables à ses activités, quel que soit l'endroit où l'entreprise exerce ses activités.

Verkor s'engage à respecter toutes les pratiques éthiques en matière de lutte contre la corruption qui sont conformes aux déclarations internationales et nationales et aux cadres de bonnes pratiques, y compris la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, les Principes directeurs de

l'OCDE pour les entreprises multinationales et le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par des conflits et à haut risque (OECD Due Diligence Guidance for Responsible Supply Chains of Minerals from Conflict-Affected and High-Risk Areas)) et la loi française Sapin II.

Gouvernance et éthique

Pour Verkor, la gouvernance et l'éthique vont bien au-delà de la conformité. Notre vision de l'entreprise est de générer de l'authenticité et de la sincérité à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières :

- Inclure les représentants des équipes dans le choix de la stratégie et dans la prise de décision en les faisant participer aux organes de direction de l'entreprise
- Responsabiliser les membres de l'équipe et leur donner de l'autonomie, en appliquant les principes de subsidiarité, les dirigeants étant disponibles pour guider, encadrer et soutenir
- Atteindre les normes les plus élevées en matière de principes financiers et éthiques et procéder à des audits réguliers
- Mettre en place une structure où les membres de l'équipe et les parties prenantes peuvent facilement faire remonter les problèmes lorsqu'ils constatent que les règles ne sont pas respectées.

Engagement des parties prenantes et valeur partagée

Verkor opère dans un large écosystème qui comprend des clients, des partenaires techniques, des fournisseurs, des institutions et des communautés. À chaque étape de son développement, Verkor veut s'assurer que des objectifs convergents sont recherchés, et que de la valeur est créée pour Verkor et ses parties prenantes. Pour parvenir à cette création de valeur, l'entreprise :

- Rencontre régulièrement les principales parties prenantes et met en place des panels d'engagement des parties prenantes pour les grands projets.
- Communique de manière transparente et honnête avec les parties prenantes et les employés, en particulier sur les sujets difficiles.
- Met en place un registre communautaire pour recevoir et faciliter la résolution des préoccupations liées au fonctionnement de l'usine de Verkor.
- Crée de la valeur pour l'entreprise et ses communautés, en faisant en sorte que la démarche fasse partie intégrante de la rentabilité et de la position compétitive de l'entreprise.

5. APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE ET RELOCALISATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Verkor vise à identifier, évaluer, éviter, atténuer ou corriger les impacts négatifs sur les droits de l'homme et l'environnement qu'elle peut causer au travers de son activité ou auxquels elle peut contribuer par sa chaîne d'approvisionnement, de la mine au module. Dans cette optique, l'entreprise procède à une due diligence de la chaîne d'approvisionnement en suivant le cadre des cinq étapes des lignes directrices du guide OCDE en matière de devoir de diligence.

Dans sa chaîne d'approvisionnement en minerais, Verkor s'engage à identifier, évaluer, atténuer et remédier aux risques couverts par l'annexe II du guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par un conflit et à haut risque et par l'annexe X du règlement de l'UE sur les batteries.

Les fournisseurs doivent accepter et signer le code de conduite des fournisseurs de Verkor dans le cadre du contrat. Le code de conduite des fournisseurs de Verkor étend les exigences et les attentes, conformément à sa politique à l'égard des fournisseurs, en ce qui concerne leur engagement pour des pratiques responsables en matière d'approvisionnement. Le code de conduite des fournisseurs est juridiquement contraignant et communiqué à tous les fournisseurs.

Verkor attend de ses fournisseurs qu'ils garantissent un approvisionnement responsable au sein de leur propre organisation, conformément aux cadres mentionnés, à toutes les lois et réglementations applicables et aux principes du Code de conduite des fournisseurs de Vektor.

Verkor s'engage dans un processus continu de traçabilité de ses matières premières, de la mine au module, la traçabilité impliquant une connaissance globale du lieu et des méthodes de fabrication des matières premières et des produits intermédiaires.

Par conséquent, les fournisseurs sont tenus de divulguer l'origine des matériaux qu'ils fournissent à Vektor et doivent faire l'objet d'une due diligence si Vektor considère que les matériaux sont liés à des violations potentielles des principes énoncés dans la présente politique et qu'ils présentent un niveau de risque élevé.

Lorsqu'il est identifié que Vektor a causé ou contribué à des impacts négatifs sur l'un des risques couverts dans cette politique ou que l'existence de l'un de ces risques est directement liée aux opérations de Vektor, l'entreprise s'engage à fournir ou à coopérer avec les parties prenantes concernées afin de fournir des mesures correctives aux individus et aux communautés, ainsi qu'à contribuer à des initiatives qui fournissent des mesures correctives proportionnelles à la gravité de l'impact.

6. IMPLEMENTATION

Signaler les violations

Les violations potentielles de la politique peuvent être signalées par les employés et d'autres parties prenantes internes au Comité économique et social de l'entreprise (CSE).

Les fournisseurs et autres parties prenantes peuvent signaler à Vektor toute violation potentielle de la présente politique. La plainte peut être envoyée par email (grievance.grenoble@verkor.com, grievance.dunkerque@verkor.com), par lettre, par téléphone ou par le biais d'un formulaire en ligne disponible sur le site web de Vektor. Toutes les plaintes sont enregistrées dans un formulaire spécifique et traitées par l'équipe HSE dans le cadre d'une procédure standard d'enquête et de réponse.

Toutes les plaintes sont traitées dans le respect de la confidentialité et Vektor applique une politique de tolérance zéro à l'égard des représailles. Si une violation est confirmée, elle peut donner lieu à des mesures disciplinaires proportionnelles à la gravité de la violation, pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat avec l'employé ou le fournisseur. L'enquête débouchera sur des mesures supplémentaires visant à prévenir toute infraction future. Vektor vise également à collaborer avec ses fournisseurs pour les aider à résoudre et à atténuer les effets négatifs de leurs activités.

Structure de gouvernance

Un comité RSE est en train d'être mis en place pour développer la stratégie RSE de Vektor et définir les plans d'action nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable de l'entreprise. Il sera chargé de veiller au respect de la réglementation européenne en matière de reporting sur le développement durable.

En outre, ce comité RSE sera composé de membres des différentes équipes, tels que des représentants des services de développement durable, juridique, qualité, HSE et financier. Le comité RSE se réunira tous les trimestres et fera un rapport au comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement sur le lieu de travail (WHSE).

Le comité de management approuve la politique RSE qui est rendue publique sur le site [verkor.com](https://www.verkor.com). Verkor évaluera en permanence l'efficacité de la politique et veillera à ce qu'elle soit révisée et mise à jour régulièrement.

Les thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance de Verkor seront évalués à l'aide d'une évaluation de double matérialité réalisée dans le cadre de la conformité avec la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD). Les résultats de ce travail seront inclus dans la prochaine version de cette politique.

Cette politique doit être lue conjointement avec d'autres politiques pertinentes de l'entreprise, notamment le code de conduite des fournisseurs de Verkor, la politique en matière de droits de l'homme, la politique de lutte contre la corruption et d'autres politiques pertinentes de l'entreprise sur d'autres sujets RSE qui pourraient être adoptées à l'avenir.

7. AMELIORATION CONTINUE

L'objectif de cette politique est de contribuer activement à la performance et au développement durable de Verkor sur la base des principes d'amélioration continue et de développement durable : PLANIFIER/FAIRE/VÉRIFIER/AGIR. Après la certification ISO 9001 obtenue en 2024, l'objectif est de certifier les usines de Verkor selon les normes internationales IATF16949, ISO 14001, ISO 45001 et ISO 50001.

8. POLITIQUES ASSOCIEES ET A VENIR

Cette politique doit être lue conjointement avec d'autres politiques pertinentes de l'entreprise, notamment le code de conduite des fournisseurs de Verkor et la politique de Verkor en matière de droits de l'homme.

Benoit Lemaignan, CEO